

LA MANUF'

Un tiers-lieu sur l'île de ré



LA MANUF'

Un tiers-lieu sur l'île de ré

1

Introduction

2

Le projet

3

Les objectifs et les critères
d'évaluation

Le fonctionnement

Le calendrier prévisionnel

4

Le lieu

5

Le budget

INTRODUCTION



L'île de Ré est renommée pour ses plages, ses marais, ses villages pittoresques et ses maisons aux volets verts, attirant chaque année plus de 150 000 touristes pendant la saison estivale. Son économie dépend principalement du tourisme, avec une multitude d'activités proposées de mai à septembre.

Cependant, en hiver, le paysage change radicalement. Bien que l'île reste agréable à vivre, les options de divertissement sont nettement réduites. De nombreux restaurants, bars et cafés ferment leurs portes après la saison estivale, ce qui crée un manque d'espaces sociaux conviviaux pour les habitants. Beaucoup quittent alors l'île pour cette raison, privés de vie sociale en dehors de l'été.

Face à cette réalité, plusieurs acteurs locaux dans les domaines de la culture, de l'entrepreneuriat, du bien-être et du développement durable se sont réunis autour d'un constat commun : le besoin de dynamiser l'île en dehors de la haute saison touristique. C'est ainsi qu'est née "La Manuf", une fédération d'acteurs locaux visant à mutualiser les ressources humaines et matérielles pour créer un lieu de vie permanent, un tiers-lieu.

LE PROJET



Ce projet comprendra plusieurs pôles d'activités :

- Un espace dédié à l'artisanat, où différents commerçants pourront louer des espaces pour leur entreprise.
- Un pôle restauration, avec une partie du chiffre d'affaires du restaurateur reversée à la structure.
- Un espace de coworking accessible par adhésion.
- Un espace de loisirs gratuit ouverts à tous, avec des jeux de société
- Un pôle dédié aux spectacles, mettant en avant les arts visuels, les nouvelles technologies et l'art en espace public.
- Un hébergement pour les artistes en résidence ou en représentation.

En plus de ces activités, des événements seront organisés par des bénévoles, comme un marché de Noël pour soutenir les commerçants locaux. La structure travaillera également en collaboration avec les établissements scolaires de l'île et le tissu associatif local, offrant un espace pour les activités artistiques et sportives, telles que la danse, le théâtre ou la boxe, notamment en partenariat avec le foyer du Bois Plage.

LES OBJECTIFS

- Ériger un espace de vie animé et convivial spécialement dédié aux résidents permanents de l'île de Ré, les Réthais, dans le but de consolider les liens sociaux.
- Faciliter les échanges tant personnels que professionnels entre les individus afin de favoriser la collaboration et le partage de connaissances.
- Mettre en commun les ressources disponibles pour soutenir les acteurs culturels locaux et encourager la création artistique dans la région.
- Créer un point de rencontre destiné aux jeunes de l'île, offrant des activités adaptées à leurs besoins.

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION DU PROJET

- Nombre d'adhérents réthais (résidents à l'année sur l'île de ré)
- Nombre d'adhérents entre 12 et 25 ans
- Nombre de personnels présents pour les rencontres et qualité des échanges
- Nombre de compagnies artistiques de la région accueillies en résidence
- Nombre d'acteurs locaux engagés avec La Manuf'
- Évaluer les bénéfices de la mutualisation des ressources grâce au retour des professionnels locaux

LE FONCTIONNEMENT

Le tiers-lieu sur l'île de Ré serait géré au début par une personne chargée de la coordination des activités. Les événements en dehors des activités du tiers-lieu seraient organisés par les bénévoles.

Les acteurs locaux intéressés à utiliser le tiers-lieu (coworking, commerçants, etc.) pourraient adhérer en payant une cotisation annuelle ou mensuelle, ce qui leur donnerait accès à ses différentes installations et services.

Le tiers-lieu pourrait offrir une variété d'espaces, tels que des bureaux partagés, des salles de réunion, des ateliers, des espaces de détente, etc. Ces espaces pourraient être réservés en ligne ou sur place, en fonction des besoins des utilisateurs.

Les membres du tiers-lieu pourraient bénéficier du partage des ressources, tels que l'accès à des équipements spécialisés, à une bibliothèque, à des outils de travail collaboratif en ligne, etc.

Le tiers-lieu pourrait intégrer des principes de durabilité et de responsabilité sociale dans ses activités.

LE CALENDRIER

<p>PHASE 1 : Décembre 2022</p>	<ul style="list-style-type: none">• Création de l'association et d'un questionnaire pour connaître les besoins des réthais• Rencontre avec les habitants et les partenaires que nous souhaitons associer au projet : Mairie du Bois-Plage en ré, Communauté de communes de l'île de ré, département Charente-Maritime, région Nouvelle-Aquitaine.• Recherche du lieu avec l'aide de la communauté de commune, terrain repéré au Bois Plage en ré, à côté de la ferme des producteurs, un commerce regroupant les produits des producteurs locaux de l'île de Ré.
<p>PHASE 2 : 2023-2025</p>	<ul style="list-style-type: none">• Plan et construction de la Manuf'• L'enjeu étant de continuer à mobiliser les personnes autour du projet le temps des travaux donc : Organiser des évènements pour mettre en valeur le projet à venir, communiquer sur l'avancée des travaux.• Création d'un site internet avec les actualités du projet• Communication : réalisation des supports de communication (plaquettes, flyers, bulletins d'adhésion, cartes d'adhérents..).
<p>PHASE 3 : Janvier 2025</p>	<ul style="list-style-type: none">• Évènement d'ouverture : Inauguration du tiers-lieu avec l'aide des bénévoles• Début de la programmation annuelle

LE LIEU

POLE ARTISANAT	45 m2
Métal	
Bois	
Petit Artisanat	

POLE HEBERGEMENT	100
------------------	-----

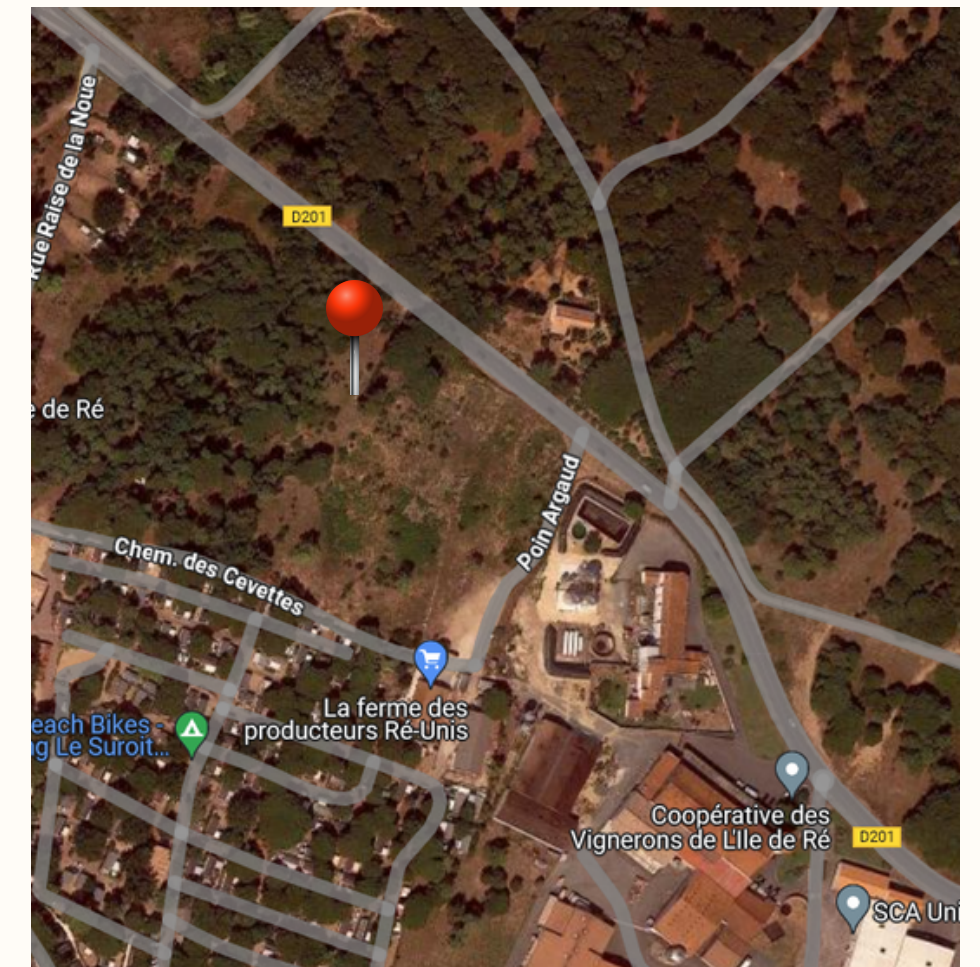
ESPACE COWORK	210 m2
Open Space	
Postes individuels	
Salle de réunions	
Boutiques	

POLE SPECTACLE	425 m2
Salle de représentation	
Salles de répétition	
<i>Espaces mutualisables, centraux / Transformables en espace unique de 300 m2</i>	
Vestiaires	
Loges	
Régie Technique	
Sanitaires/Douches	

POLE RESTAURATION	80 m2
Cuisines	
Bar + Réserve	
Salle	

ZONE DE STATIONNEMENT	200/300 m2
-----------------------	------------

SANITAIRES PUBLICS	20 m2
--------------------	-------



LE BUDGET

Dépenses		Recettes	
Frais de structure Electricité Eau Internet	2400€ (12*400€) 1800€ (12*150€) 600€ (12*50€)	Adhésion/don Revenu de location des espaces Billetterie	5026€ (5€*1000 personnes) 500€(50€*10 bureaux*12 mois) 30 000 = 10€*500personnes*6représentations
Charges de personnel Chargée de production Charges sociales	22 404€ (12*1867€) 12 322 (22 404*55%)	DRAC	3000€
Communication Défraiement	500€ 1000€	Région Nouvelle Aquitaine	2000€
		Commune du bois plage en ré	500€
TOTAL	41 026€	TOTAL	41 026€

